

CHARTRE DE SIGNATURES DES PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES

UNIVERSITE DE TOULON

Cette chartre correspond au besoin de fiabilité du référencement de l'activité de publication de l'établissement, et aux récentes modifications de la chartre de AMU pour les unités en co-tutelle. Elle s'applique à toutes les publications de tous les chercheurs qu'ils soient agents de l'université ou membre de l'un des laboratoires sous tutelle ou co-tutelle de l'université. Ces signatures doivent être scrupuleusement respectées (à la ponctuation près).

L'identification de la source institutionnelle d'une publication constitue un enjeu majeur pour les établissements (universités, organismes de recherche, écoles) tutelles des unités de recherche, avec notamment des impacts en termes de rayonnement international et d'attractivité. C'est également le principal critère utilisé dans les classements internationaux recherche.

La chartre de publication de l'Université de Toulon vise à fixer les règles communes de signature des publications et à communiquer les principales consignes à suivre pour que l'unité de recherche, l'Université de Toulon et les autres tutelles soient correctement repérés et recensés dans les bases de données internationales.

Les avancées informatiques des principaux éditeurs de bases de données scientifiques, ainsi que l'analyse des classements internationaux nous permettent aujourd'hui de mettre en place une chartre simplifiée en évitant tous les obstacles au bon repérage. Cette chartre de signature des publications de l'UTLN est en parfaite adéquation avec la chartre AVIESAN 2016 et celle d'AMU.

CHARTRE OFFICIELLE

- Mono-ligne pour toutes les tutelles d'une unité
- Multi-ligne pour les collaborations

Université de Toulon, acronyme autre(s) tutelle(s), acronyme unité, information(s) complémentaire(s), Ville, France

Université de Toulon	Utiliser la mention « Université de Toulon » et non pas « UTLN » ou « Univ. Toulon »
Acronyme autre(s) tutelle(s)	Identifier toutes les tutelles par leur acronyme français (lister les universités en premier)
Acronyme unité	Identifier l' unité par son acronyme
Informations complémentaires	<i>Nom développé ou semi développé, en français ou en anglais de l'unité, équipe, labex, plateforme...</i>
	Séparer les informations par une virgule

1. Les EC, chercheurs des UMR ou EA en co-tutelle (AMU ou UNS)

MIO (PROTEE): Université de Toulon, Aix Marseille Univ, CNRS, IRD, MIO, Toulon ou Marseille, France

LIS (LSIS): Université de Toulon, Aix Marseille Univ, CNRS, ENSAM, LSIS, Toulon ou Marseille, France

IM2NP: Université de Toulon, Aix Marseille Univ, CNRS, IM2NP, Toulon ou Marseille, France

DICE: Université de Toulon, Aix Marseille Univ, Univ Pau & Pays Adour, CNRS, DICE, Toulon ou Marseille, France

CPT: Université de Toulon, Aix Marseille Univ, CNRS, CPT, Toulon ou Marseille, France

CERGAM (GRM Toulon): Université de Toulon, Aix Marseille Univ, CERGAM, Toulon ou Marseille, France

IMSIC (I3M Toulon): Université de Toulon, Aix Marseille Univ, IMSIC, Toulon ou Marseille, France

LAMHESS: Université de Toulon, Univ Nice Sophia Antipolis, LAMHESS, Toulon ou Marseille, France

2. Les EC, chercheurs des EA sous tutelle exclusive de l'Université de Toulon

BABEL, CERC, COSMER, IMATH, LEAD, MAPIEM

Université de Toulon, "laboratoire", Toulon, France

3. Les EC externe rattaché à une unité UTLN

1 Université de Toulon, acronyme autre(s) tutelle(s), "laboratoire", Toulon, France

2 tutelle(s) de l'unité de rattachement initiale, acronyme unité de rattachement initial, Ville, France

4. Enseignant-Chercheur UTLN rattaché à une unité sans tutelle AMU

1 tutelle(s) de l'unité de rattachement initiale, acronyme unité de rattachement initial, Ville, France

2 Université de Toulon, acronyme autre(s) tutelle(s), "laboratoire", Toulon, France

5. Dans tous les cas, les publications liées à des travaux menés dans le cadre de fédérations (FRUMAM, ECOREV) ou de groupes de recherche peuvent être signalées par l'ajout d'une ligne spécifique dans la signature.